PROGRAMME DE FORMATION	REF : GQS_59
GESTES QUI SAUVENT	CREE LE : 2 JANVIER 2020
	ACTUALISE LE : 03/01/2024
	V2

PUBLIC : Groupe de 4 à 15 stagiaires, cet enseignement s'adresse à toutes personnes désireuses de s'initier aux gestes de premiers secours.

PRE-REQUIS : aucun

ACCESSIBILITE : nos lieux de formation ainsi que nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap.

MODALITES & DELAIS D'ACCES : inscription par le secrétariat UDPS jusqu'à la veille de la formation.

METHODES MOBILISEES : le formateur utilisera notre document pédagogique, avec son ordinateur et vidéo projecteur.

OBJECTIFS

Impulsé par les services de l'État souhaitant sensibiliser le maximum de Français aux gestes qui sauvent (par suite des derniers attentats).

PROGRAMME

Savoir protéger face à un danger contrôlable ou pas ; savoir réagir face à une attaque terroriste.

Assurer la sécurité de soi-même, de la victime ou de toute autre personne et de transmettre au secours d'urgence, les informations nécessaires à son intervention ;

Réagir face à une hémorragie externe et installer la victime dans une position d'attente adaptée ;

Réagir face à une victime en arrêt cardiaque et utiliser un défibrillateur automatisé externe.

DEROULEMENT

D'une durée de 2 heures, cette sensibilisation est essentiellement pratique et s'effectue à partir de démonstrations, de l'apprentissage des gestes et de mise en situation d'accidents simulés

PROFILS DES FORMATEURS

Issus du milieu sapeur-pompier, police, hospitalier, militaire, à jour de leur formation continue annuelle obligatoire puis sensibilisés aux handicaps.

ACCUEIL DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP :
vous présentez un handicap ou vous êtes reconnu RQTH, signalez-le en nous téléphonant pour avoir le référent handicap puis le lieu de formation en sera adapté.

ASPECTS COVID 19 : tous les matériels utilisés pendant la formation sont désinfectés après toutes les manipulations par les stagiaires et le Pass sanitaire sera demandé si le lieu est éligible à l'obligation d'avoir un schéma vaccinal complet ou sur simple demande du responsable du lieu de formation.

MODALITES D'EVALUATION : à l'issue de la formation continue, une attestation de stage (reconnue par les services de l'Etat Français) est délivrée aux stagiaires ayant l'objet d'une évaluation favorable, par le biais de mise en situation professionnelle.